

Chères consœurs, chers confrères,

L'URPS Infirmiers OI est partenaire de l'Agence de Santé Océan Indien ainsi que du GCS TESIS dans le cadre du programme OIIS (Océan Indien Innovation Santé) initié en 2015 sur le territoire.

Le déploiement du programme se poursuit et l'offre de e-services régionale s'enrichit : la messagerie sécurisée de santé OIIS est aujourd'hui disponible depuis le [portail OIIS pro](#).

Avec la MSS OIIS, vous avez la possibilité de créer :

- Des boîtes aux lettres nominatives
- Des boîtes aux lettres organisationnelles (pour maisons de santé pluridisciplinaires, cabinets de groupe...).

Ces offres sont gratuites pour l'ensemble des professionnels de santé libéraux car financées par l'ARS OI sur une durée de deux ans.

A l'issue de ces deux ans, ce financement pourra être pérennisé par l'ARS OI selon les usages qui seront faits de ce service.

La mise en place de ce service est une opportunité face à la responsabilité des professionnels de santé de garantir la protection et la confidentialité des données de santé de leurs patients. En effet, dans sa délibération rendue en date du 12 juin 2014, la CNIL accorde son autorisation à l'échange de données de santé entre professionnels de santé uniquement par messagerie électronique sécurisée.

Pour vous créer une MSS OIIS, vous devez disposer d'un compte OIIS PRO. Pour vous connecter ou vous inscrire, rendez-vous sur pro.ois.re

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez joindre le guichet OIIS au 0 800 123 974.

Alain Duval,
Président
URPS Infirmiers OI



ÉCHANGER PAR E-MAIL EN TOUTE SÉCURITÉ

LA MSS, C'EST QUOI ?

La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) permet l'échange de mails certifiés sécurisés par l'ASIP* Santé entre tous les détenteurs d'une adresse de MSS. Grâce à un canal chiffré et des envois traçables, la MSS garantit la sécurité des échanges entre professionnels de santé.

L'offre MSS OIIS comprend des messageries individuelles et des messageries organisationnelles (maison pluridisciplinaire, cabinets de groupe...)

*L'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé

LA MSS, COMMENT ÇA MARCHE ?

#1 Connectez-vous sur le portail OIIS PRO pro.ois.re et créez votre compte.

#2 Connectez-vous et cliquez sur l'onglet MSS puis suivez le guide !

#3 Vous disposez d'une adresse : **prenom.nom@oi.mssante.fr**

#4 A partir de cette adresse, vous pouvez

- **échanger** des données de santé de manière sécurisée
- **retrouver** vos correspondants dans un annuaire national commun

UN SERVICE

Depuis 2016, l'Agence de santé Océan Indien et le GCS TESIS se sont engagés dans le déploiement du programme Océan Indien Innovation Santé (prononcez *Oh hisse !*). Le programme s'appuie sur l'opportunité des nouvelles technologies pour imaginer des formes de coordination assurant une prise en charge globale et pérenne des patients atteints de pathologies chroniques (diabète, ICC, IRC, AVC).

Toutes les infos sur pro.ois.re